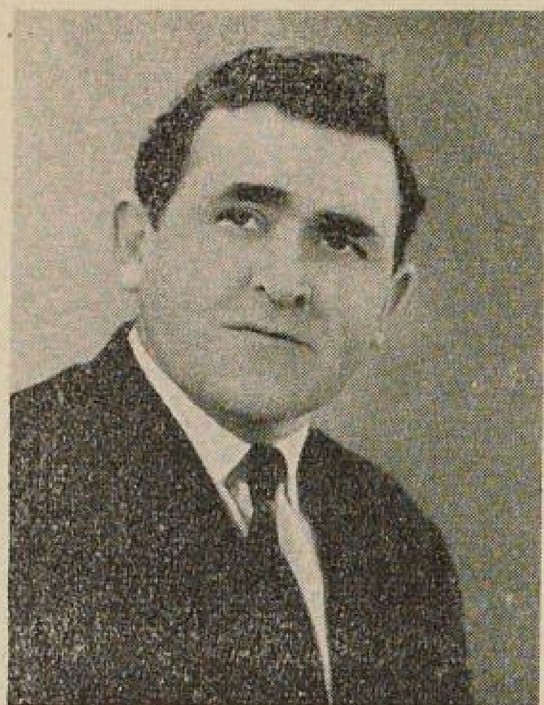


ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

7E CIRCONSCRIPTION

Jean SERGENT

MAIRE DE BEUZEC-CAP-SIZUN

Chevalier du Mérite Agricole

Candidat Centre Démocrate

Electrices, Electeurs,

L'enjeu de ces élections est extrêmement important pour l'ensemble du pays et pour notre région : il s'agit en effet d'assurer notre AVENIR.

Il vous appartient d'élire un député qui, dans le cadre des institutions actuelles, puisse librement et sans passion partisane, défendre efficacement les intérêts de notre circonscription.

J'entends, par une coopération loyale avec l'exécutif représenté par le *Général DE GAULLE,* assurer la stabilité des institutions, ce qui ne doit pas empêcher la révision de la politique économique et sociale actuelle qui, hélas, pénalise particulièrement la BRETAGNE et notre circonscription.

C'est dans cet esprit que j'entends promouvoir avec vous une politique nouvelle :

— d'expansion économique,

— de développement régional,

— de progrès social.

La propagande officielle appuyée par la Télévision de l'Etat affirme que la situation économique et sociale est excellente. Les dernières grèves dans le domaine public comme dans le domaine privé, celle toute récente et combien douloureuse des marins-pêcheurs, prouvent hélas le contraire. La plupart des grands problèmes économiques et sociaux demeurent sans solution.

— L'emploi est menacé, la crise du logement ne s'atténue pas, le problème de l'équipement sanitaire et social inquiète les plus hautes autorités, les équipements collectifs font défaut (écoles, routes, télécommunications, adduction d'eau, etc...)

POURQUOI JE ME PRÉSENTE :

— parce qu'il est plus que temps que notre circonscription soit efficacement défendue alors que depuis 5 ANS elle a été délaissée, malgré les engagements pris par le député sortant à l'occasion des dernières législatives.

VOICI LE PROGRAMME QUE JE VOUS PROPOSE

PÊCHE

Le développement de la pêche et de ses industries annexes étant absolument vital pour la région côtière de la circonscription,

IL FAUT :

— Une politique française des Pêches qui puisse garantir les intérêts de nos pêcheurs.

— Un contrôle des importations qui ne doivent être que le complément de notre production (et non pas l'inverse comme actuellement).

— Une égalisation des charges sociales dans les pays du Marché Commun, dans le sens du progrès.

— L'octroi à la pêche française de subventions égales à celles dont bénéficient les pêches allemande, hollandaise et italienne.

— Une organisation de la commercialisation.

— L'accès de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun pour que nos navires, en particulier les langoustiers et les chalutiers, puissent exercer leur activité dans les eaux territoriales anglaises.

— Un navire d'assistance pour nos thoniers dont les équipages sont à la merci de la maladie et de l'accident.

Pour favoriser l'expansion de la pêche artisanale

IL FAUT :

— Maintenir et développer les conserveries dans notre région (alors que depuis 1958 elles ferment les unes après les autres), les aider à garantir aux ouvrières d'usine un travail permanent et une retraite correcte à 60 ans.

— Exiger les crédits nécessaires au développement de nos ports de DOUARNENEZ et AUDIERNE où il reste encore beaucoup à faire pour qu'ils aient la place qu'ils méritent sur le plan national (construction de quais, de hangars à poisson, facilité d'accès...)

AGRICULTURE

— Application loyale de la loi d'orientation agricole.

— Retraite décente à 60 ans pour tous et indemnité viagère de départ ramenée à 55 ans pour ceux qui le souhaiteraient, de manière à favoriser l'installation des jeunes.

— Révision de la loi sur l'élevage afin de permettre aux exploitations de moins de 18 Ha d'obtenir des crédits d'équipement.

— Suppression des importations abusives (légumes —, viande de porc, et différents produits agricoles).

— Augmentation de l'aide à l'exportation des poulets pour reconquérir le marché allemand.

SOUS PRÉTEXTE D'UN PRÉTENDU PLAN DE STABILISATION, LES AGRICULTEURS ET LES MARAICHERS FONT LES FRAIS DE CES IMPORTATIONS DE CHOC.

ENSEIGNEMENT

— Accès plus large à l'enseignement public et privé pour les classes sociales les plus défavorisées, par l'octroi de bourses plus nombreuses et plus importantes.

TOURISME

— C'est une des vocations de la circonscription. La mise en valeur de nos côtes et de nos sites doit être l'une de nos principales préoccupations.

Pour ce faire, IL FAUT :

— développer nos écoles de voiles,

— créer un plan d'eau sur le GOYEN,

— accélérer l'aménagement de la baie de DOUARNENEZ et y associer les communes riveraines de la baie d'Audierne,

— boiser et reboiser,

— aménager la fiscalité de notre industrie hôtelière pour lui permettre d'être compétitive.

LOGEMENT

Les pouvoirs publics eux-mêmes reconnaissent que l'effort en matière de logement a été insuffisant.

Mais un aveu ne suffit pas, seuls les actes comptent et je suis disposé à agir pour une politique efficace de la construction et surtout de l'accession à la propriété.

PROBLÈMES SOCIAUX

Ils sont hélas nombreux à résoudre :

Dans le FINISTÈRE 40 % des salariés gagnent moins de 50 000 anciens francs par mois, 70 % moins de 66 000 A.F.

Les zones de salaires qui devaient disparaître rapidement existent encore. Pour toute la circonscription, l'abattement de zone est encore au taux le plus fort (5 %) ce qui en fait une des zones les plus défavorisées.

Les retraités sont désavantagés dans le mode de calcul de leurs pensions.

SPORTS ET LOISIRS

Un très gros effort est nécessaire dans ce domaine, pour les jeunes en particulier ; réalisation de Terrains de Sports et de maisons de jeunes où ceux-ci pourront se distraire sainement.

COMMERÇANTS ET ARTISANS

Je suis conscient des raisons de leur mécontentement. Il faut :

— Qu'une réforme fiscale voit enfin le jour pour qu'ils ne soient plus les percepteurs bénévoles de l'Etat.

— Que l'égalité fiscale et financière ne soit plus un vain mot.

Le canton de BRIEC, bien qu'excentrique, ne saurait être oublié. Ce canton jusqu'à présent rural est actuellement en profonde transformation et il faut aider les municipalités à réaliser cette mutation.

Tout ceci ne peut être réalisé que dans le cadre d'une régionalisation des investissements et avec la collaboration active des organismes représentant les forces vives de la Cornouaille comme le C.E.C.O.R.

Les dépenses occasionnées par un tel programme peuvent facilement être compensées par une baisse même très légère de l'aide accordée à l'Afrique. Sans méconnaître l'intérêt qu'il y a à aider les pays dans le besoin, il ne faut pas en effet laisser notre Bretagne devenir un pays sous-développé.

Et si ce programme offre des ressemblances avec celui présenté en 1962 par le candidat U.N.R., c'est que les problèmes qu'il avait posés à l'époque, notamment celui de l'emploi, n'ont pas encore reçu de solution !

En collaboration avec le Général de Gaulle et dans le cadre de la V[e] République, je m'engage à lutter pour un relèvement économique de notre circonscription et pour une plus grande justice sociale.

VIVE LA CIRCONSCRIPTION DE DOUARNENEZ

VIVE LA RÉPUBLIQUE

VIVE LA FRANCE.

JEAN SERGENT

MAIRE DE BEUZEC-CAP-SIZUN

Chevalier du Mérite Agricole

Candidat Centre Démocrate

Suppléant :

Joseph BOSSER

Conseiller Municipal de Douarnenez.

Vu : le Candidat.

IMP. F. SEZNEC - DOUARNENEZ